

PARTENAIRE D'AVENIR

**TRANSITIONS**

**PRO** Grand Est

**AIDE À LA PRÉSENTATION  
DU DOSSIER PROJET DE  
TRANSITION PROFESSIONNELLE**



décembre 2020

# SOMMAIRE

<b>Description du métier ou de la profession visée</b>	<b>4</b>
<b>Présentation de la cohérence du projet de changement de métier ou de profession</b>	<b>6</b>
<b>Présentation de la pertinence du parcours de formation retenu et des modalités de son financement</b>	<b>8</b>
<b>Présentation des perspectives d'emploi à l'issue du parcours de formation</b>	<b>12</b>

# DESCRIPTION DU MÉTIER OU DE LA PROFESSION VISÉE

Afin de démontrer à la Commission Paritaire que vous connaissez bien votre futur métier, vous pouvez...

**1** **Nommer précisément le métier ou la profession que vous souhaitez exercer après l'obtention de votre diplôme ou certification.**

Pour cela, vous pouvez vous aider des fiches métiers de Pôle emploi pour trouver le bon intitulé ou celui se rapprochant le plus du métier visé.

**Consultez le site de Pôle emploi :**

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jspz?id=681>

**2** **Décrire les principales activités, missions ou tâches de ce métier, sans recopier le contenu d'une fiche métier, mais avec vos propres mots.**

Montrer que vous connaissez les conditions réelles d'exercice de votre futur métier, ses avantages et ses contraintes.

Par exemple : les horaires de travail, le travail en poste, le travail le weekend, les déplacements, le bruit, le travail au froid ou au chaud, les risques d'allergies, les obligations réglementaires pour exercer (casier judiciaire...), la rémunération (montant du salaire pour un débutant, évolutions possibles, salaire fixe ou variable notamment en cas de création d'entreprise).

## RECOMMANDATION DE FRANCE COMPÉTENCES

Constituer un projet cohérent, un projet pour lequel la personne démontre, dans son dossier de demande, sa connaissance des activités, des conditions de travail, des conditions d'emploi du métier ciblé.

# PRÉSENTATION DE LA COHÉRENCE DU PROJET DE CHANGEMENT DE MÉTIER OU DE PROFESSION

Afin de démontrer à la Commission Paritaire que vous avez bien tenu compte de vos atouts, de votre situation personnelle, de vos contraintes et de celles de votre future activité, vous pouvez...

**1** **Expliquer les raisons pour lesquelles vous souhaitez changer de métier ou de profession** : motivations et intérêt pour votre futur poste, raisons familiales, problèmes de santé, situation économique de votre entreprise ou de votre foyer...

**Expliquer en quoi le changement de métier souhaité impactera vos conditions de travail, votre vie de famille, votre organisation, vos activités extraprofessionnelles, votre budget, votre santé...**

**2**

**3** **Expliquer comment vous avez pris les renseignements nécessaires pour identifier ces futurs changements.**

→ **Si vous avez contacté des professionnels**, préciser leur identité et leur fonction, ainsi que la façon dont ils ont été contactés : rendez-vous physiques, entretiens téléphoniques, échanges d'e-mail...

Faire une synthèse de ce que vous avez appris lors de ces rencontres : points positifs et négatifs du métier visé, avis des professionnels sur votre projet, quelles compétences ont-ils identifié chez vous qui vous seront utiles dans votre nouveau projet, quelles formations vous conseillent-ils, le métier est-il compatible avec votre état de santé, quelle est la conjoncture du marché du travail pour le métier visé...

→ **Si vous avez organisé des périodes d'immersion ou effectué des stages** pour découvrir votre futur métier, préciser également.

## RECOMMANDATION DE FRANCE COMPÉTENCES

Constituer un projet cohérent :

- Le projet de changement de métier ou de profession doit démontrer la **nécessité d'une formation certifiante**. Cette démonstration est réalisée à l'aide du positionnement préalable réalisé par l'organisme de formation. Ce positionnement doit notamment attester d'un écart entre les compétences acquises ou validées de la personne et les compétences requises ou qui doivent être validées pour le métier ciblé.
- La personne doit démontrer dans son dossier qu'elle connaît l'activité du métier visé, les conditions de travail, les conditions d'emploi, des éventuelles incompatibilités avec sa situation (inaptitudes notamment). La personne doit aussi prouver qu'elle a bien conscience des compétences qu'elle devra acquérir ou des évolutions concernant son organisation personnelle.

# PRÉSENTATION DE LA PERTINENCE DU PARCOURS DE FORMATION RETENU ET DES MODALITÉS DE SON FINANCEMENT

Afin de démontrer à la Commission Paritaire que la formation choisie, son déroulement et son financement, ont bien fait l'objet d'une réflexion approfondie, vous pouvez...

- 1** **Expliquer en quoi la formation que vous avez retenue (et le niveau qu'elle délivre) est bien celle qui vous permettra d'exercer le métier visé.**
- Pour cela, appuyez-vous sur la réglementation, montrez que la formation que vous visez est exigée sur les offres d'emploi ou conseillée par les entreprises rencontrées...

## Démontrer la qualité de l'organisme de formation que vous avez retenu.

→ Expliquer en quoi et comment l'organisme de formation choisi, a tenu compte de vos acquis et de vos compétences pour individualiser votre parcours de formation ou pour vous proposer des modalités de formation à distance.

→ Expliquer les démarches que vous avez effectuées pour comparer plusieurs centres de formation (durée des formations et coût horaire pratiqué) et pourquoi vous avez retenu l'un d'entre eux : proximité géographique, conditions d'apprentissage, échanges avec des stagiaires ayant effectué cette formation dans ce centre...

**2**

## Expliquer en quoi la totalité du parcours de formation proposé par le centre de formation est nécessaire pour réaliser votre projet.

**3**

Préciser si vous avez envisagé ou non une **Validation des Acquis de l'Expérience**, une **demande de formation seulement sur certains Blocs de Compétences de la formation** ou une **réduction de parcours réglementaire**.

**Expliquer en quoi les modalités d'organisation de la formation sont compatibles avec votre organisation personnelle** : horaires, intensité hebdomadaire, possibilité d'apporter son déjeuner ou pas...

**4**

## **5** Justifier le choix d'effectuer ou non une période de stage en entreprise.

→ Expliquer, le cas échéant, en quoi l'absence de période de stage en entreprise durant votre formation n'est pas préjudiciable pour la suite de votre projet.

→ Si une période de stage en entreprise est au contraire prévue, indiquez, si vous l'avez trouvée, le nom de l'entreprise qui vous accueillera.

## Expliquer pourquoi vous avez fait appel au **Projet de Transition Professionnelle pour financer votre projet** et si d'autres financements ont été envisagés :

→ Parmi les autres financements envisageables : votre entreprise, votre CPF seul hors temps de travail ou sur temps de travail, un contrat en alternance, un financement Pôle emploi, un financement personnel...

→ Indiquer si vous avez effectué des démarches pour trouver des co-financements et préciser la nature et le montant de ces co-financements le cas échéant.

→ Vous pouvez joindre dans votre espace personnel tout type de document utile sous format PDF : comparatifs de différents centres de formation des coûts pratiqués et de la durée pour des formations similaires sur le territoire, enquêtes auprès d'anciens stagiaires ou d'entreprises, attestation d'un employeur qui souhaite vous accueillir pour votre stage...

**6**

## RECOMMANDATION DE FRANCE COMPÉTENCES

Constituer un parcours de formation pertinent :

- un parcours de formation dont les compétences ciblées sont cohérentes avec le référentiel d'activité de la certification ciblée et avec le référentiel du métier ciblé d'une part,
- un parcours individualisé adapté au besoin du candidat (durée, modalités pédagogiques, conformité aux propositions du positionnement réalisé), d'autre part.

**La pertinence des modalités de financement envisagées** est avant tout appréciée au regard du coût pédagogique de la formation pour laquelle la demande de prise en charge est effectuée.

Conformément à l'article R. 6316-4 du travail (article R. 6316-6 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021), le coût pédagogique doit être en adéquation avec le besoin de formation, l'ingénierie pédagogique déployée par le prestataire, l'innovation des moyens mobilisés et les tarifs pratiqués dans des conditions d'exploitation comparables pour des prestations sur la région.

Cette pertinence est appréciée par la commission paritaire interprofessionnelle régionale en utilisant les outils disponibles (outils de suivi régional, application CPF et, à terme, l'outil de partage des données mentionné au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article L. 6353-10 du code du travail et l'observatoire des coûts de France compétences...).

Si le dossier présente un co-financement envisagé, il doit être pertinent au regard notamment des caractéristiques de la formation visée et des conditions habituelles de prise en charge des frais de formation par le financeur mentionné.

# PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES D'EMPLOI À L'ISSUE DU PARCOURS DE FORMATION

Afin de démontrer à la Commission Paritaire que les perspectives d'emploi ou de création d'activité à l'issue de la formation que vous avez choisie sont bien réelles, vous pouvez...

## SI VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI SALARIÉ

**1** Vous projeter dans votre recherche d'emploi à l'issue de votre formation. Précisez combien d'offres d'emplois correspondant à votre profil à l'issue de votre formation sont proposées sur votre zone de mobilité. Précisez les types de contrat qui sont majoritairement proposés (CDI, CDD, Intérim), les rémunérations moyennes pratiquées à l'embauche, les diplômes et les expériences exigées.

**Consulter les sites internet :** Pole emploi, Apec pour les postes de cadres, Indeed, Monster, Le Bon Coin...

**2** Indiquer les perspectives de recrutement dans le métier visé, le taux de difficulté à recruter (concurrence) et la tendance du nombre d'offres d'emplois.

→ Consultez les observatoires de l'emploi  
<https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/>  
<https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/accueil>  
→ Consultez les analyses emploi-formation de votre région sur le Site Carif Oref  
<http://reseau.intercariforef.org/reseau-carif-oref>  
ou sur les Observatoires des Branches Professionnelles que vous trouverez sur internet.

**3** Indiquer les entreprises qui sont susceptibles de vous recruter sur le secteur géographique visé. Donner des exemples que vous avez pu trouver. Si vous avez obtenu une promesse d'embauche, joignez-la avec le nom, le cachet, la signature de l'entreprise, le type de poste proposé, la rémunération et le type de contrat.

## SI VOUS SOUHAITEZ CRÉER VOTRE PROPRE ACTIVITÉ

Indiquer le type de service(s), prestation(s) que vous proposerez, la clientèle cible et la concurrence identifiées sur votre territoire ou sur votre marché.

Indiquer si votre projet nécessite un investissement financier et si vous avez une capacité d'emprunt réaliste. Vous pouvez joindre un courrier de votre banque attestant de cette capacité au regard de votre projet.

Indiquer si vous avez été suivi(e) par une structure d'accompagnement à la création d'entreprise. Par exemple : chambres de commerce, d'artisanat, d'agriculture, boutique de gestion... qui a pu valider :

- vos aptitudes entrepreneuriales
- la cohérence de votre projet de création d'activité et de son financement

Afin de démontrer à la Commission Paritaire que les perspectives d'emploi ou de création d'activité à l'issue de la formation que vous avez choisie sont bien réelles, vous pouvez...

Joindre dans votre espace personnel tout type de document utile sous format PDF :

- copies d'offres d'emploi qui permettent de vérifier l'adéquation de votre profil à l'issue de la formation et celui recherché par les entreprises,
- des éléments issus des observatoires emploi formation sur les perspectives de recrutement,
- des éléments relatifs à vos capacités entrepreneuriales et à l'état d'avancement de votre projet de création d'activité,
- la synthèse de la structure d'accompagnement qui vous a suivi...

## RECOMMANDATION DE FRANCE COMPÉTENCES

Les perspectives d'emploi dans le métier ou la profession ciblé à l'issue de la formation certifiante sont appréciées :

- au regard des besoins d'emploi et des secteurs à fortes perspectives d'emploi identifiés par les diagnostics régionaux existants dans la ou les région(s) ciblée(s) pour la recherche d'emploi :
  - données sur le marché du travail de l'emploi issues des OREF,
  - données des observatoires de branche,
  - données des OPCO
  - diagnostic emploi des CPRDFOP
  - liste des métiers à fortes perspectives d'emploi issue de l'enquête besoins de main d'oeuvre de Pôle emploi...
- et/ou au regard de la capacité du demandeur à présenter dans son dossier de demande des perspectives d'emploi associées à son projet.



**TRANSITIONS PRO GRAND EST**  
**6 rue Cyfflé - 54000 Nancy**

L'équipe Transitions Pro  
reste à votre écoute  
au **03 26 03 10 10**

ou rendez-vous dans votre espace personnel  
sur notre site internet :  
**[www.transitionspro-grandest.fr](http://www.transitionspro-grandest.fr)**

PARTENAIRE D'AVENIR

**TRANSITIONS**  
**PRO** Grand Est

---

Vous pouvez solliciter un  
conseiller en évolution professionnelle  
auprès de nos partenaires,  
pour vous accompagner dans votre démarche.